

CRISE DES INÉGALITÉS EXTRÊMES DANS LA SADC

Aperçu



TABLE DES MATIÈRES

1	INÉGALITÉS ET PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA SADC	3
1.1	Les inégalités dans la SADC avant la COVID-19	3
1.2	L'impact de la COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités	5
1.3	L'impréparation des pays de la SADC face à la crise	7
1.4	Les réponses des États à la pandémie	9
1.5	L'impact de la crise de la dette sur les inégalités	11
1.6	La réponse du FMI et de la Banque mondiale	13
1.7	Le retour de l'austérité	15

Parcourir le document

Pour parcourir le document, cliquez sur la section de votre choix. Pour revenir à la table des matières, cliquez sur l'encadré vert, en haut à gauche de la page.

1 INÉGALITÉS ET PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA SADC

Oxfam, Norwegian Church Aid (NCA) et Development Finance International (DFI) ont produit ce rapport pour encourager les États membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)¹ à intensifier leurs efforts pour réduire les inégalités.

Le présent document évalue la manière dont la pandémie de COVID-19 exacerbe les fortes inégalités existantes dans la SADC, ainsi que la réaction des gouvernements de la région. Il examine également l'impact de la pandémie sur les niveaux d'endettement et les conseils du FMI et de la Banque mondiale.

1.1 LES INÉGALITÉS DANS LA SADC AVANT LA COVID-19

L'Afrique australe est la région la plus inégalitaire du continent africain. Les **Figures 1 et 2** montrent les deux façons les plus courantes de mesurer les inégalités : le coefficient de Gini, un nombre compris entre 1 (inégalité totale) et 0 (égalité totale) selon la répartition des revenus², et le ratio de Palma, qui compare les revenus des 10 % les plus riches à ceux des 40 % les plus pauvres³. Les pays de la SADC obtiennent des résultats similaires avec ces deux indicateurs, l'Afrique du Sud, la Namibie et la Zambie étant les plus inégalitaires, tandis que Maurice, la Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC) sont les moins inégalitaires.

Les trois pays les plus inégalitaires au monde (Afrique du Sud, Namibie et Zambie) se trouvent dans la SADC, de même que trois autres des dix pays les plus inégalitaires (Eswatini, Mozambique et Botswana). Tous les États membres de la SADC, à l'exception de la Tanzanie et de Maurice, figurent parmi les 50 pays les plus inégalitaires. Bien que les pays de la SADC aient connu une croissance économique impressionnante au cours des deux dernières décennies, ainsi qu'une réduction significative de la pauvreté dans 11 d'entre eux, au moins la moitié ont vu le fossé se creuser entre les plus riches et les plus pauvres⁴.

Ces inégalités érodent la croissance économique⁵, détériorent la santé des populations et ont d'autres effets néfastes sur elles⁶. Le **Figure 1** montre également que le coefficient de Gini dans tous les pays dépasse 0,27, le niveau à partir duquel le FMI estime que les inégalités sapent la croissance⁷.

FIGURE 1 : COEFFICIENTS DE GINI SUR LES REVENUS DANS LES PAYS DE LA SADC

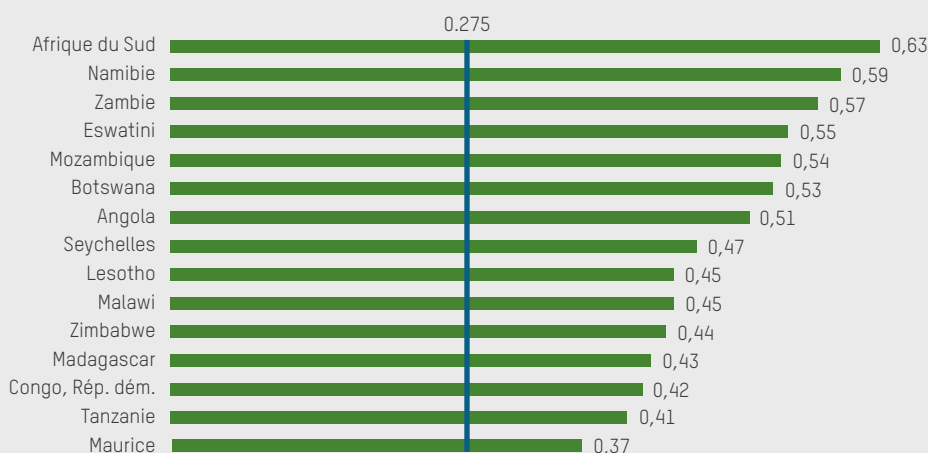
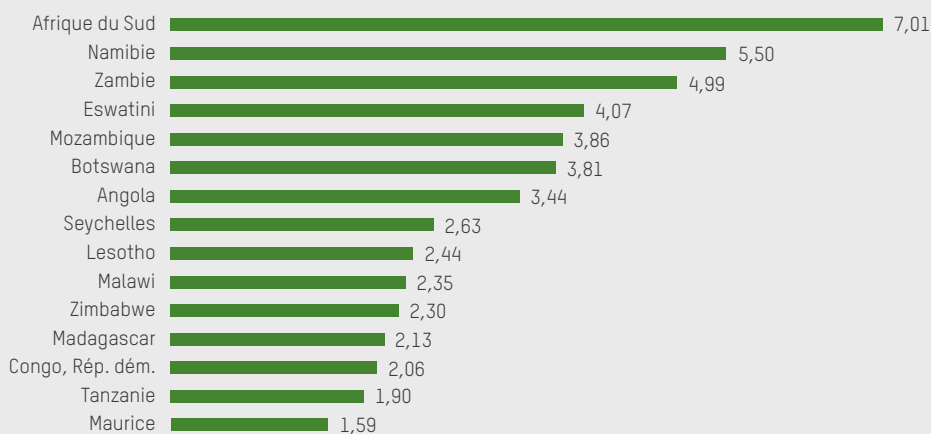


FIGURE 2 : RATIOS DE PALMA SUR LES REVENUS DANS LES PAYS DE LA SADC



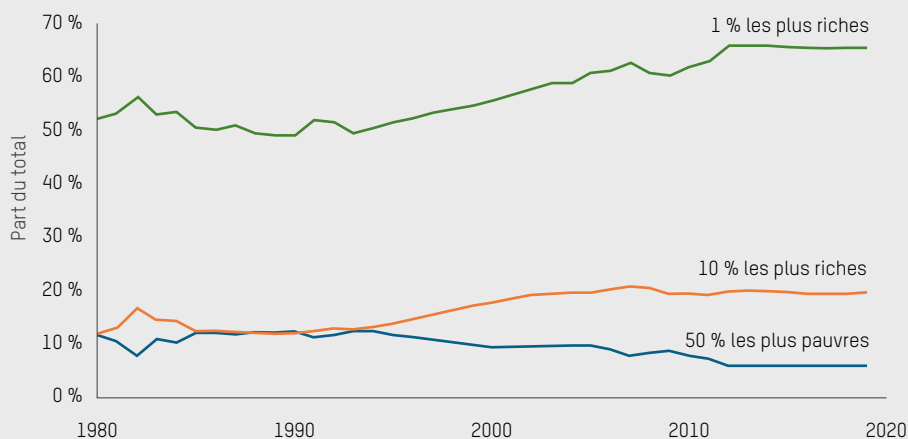
Source pour les deux graphiques : PNUD (non daté). Base de données des Rapports sur le développement humain par pays⁹. Les données se rapportent à des années différentes selon les pays et proviennent des dernières enquêtes sur les ménages menées par chaque gouvernement.

Dans certains pays, la concentration des richesses a fait émerger un groupe restreint mais croissant de personnes extraordinairement riches, tandis qu'une majorité se bat pour satisfaire ses besoins les plus fondamentaux, tels qu'une éducation de qualité, des soins de santé et des emplois décents. Les 10 % les plus riches gagnent environ 60 % ou plus du revenu national dans huit pays, et 50 % dans les sept autres. Dans tous les pays de la SADC, les 1 % les plus riches gagnent plus de 14 % du revenu national, et jusqu'à 25 % en Angola, au Malawi et au Mozambique⁹.

À l'exception de la Tanzanie et de la RDC, l'Afrique australe connaît une hausse des inégalités de revenus depuis 30 ans. Comme le montre la **Figure 3**, entre 1990 et 2019, la part du revenu avant impôt des 10 % de personnes touchant les plus hauts revenus a augmenté d'un tiers, passant de 49 % à un niveau stupéfiant de 65 %. En revanche, la part du revenu avant impôt des 50 % les plus pauvres a chuté de plus de 50 %, passant de 12,2 % à un niveau déplorable de 5,9 %, la plus forte baisse de toutes les régions d'Afrique¹⁰. En Tanzanie, les inégalités se sont également fortement accrues, la part de revenu des 1 % les plus riches augmentant de plus de la moitié pour atteindre 18 %, tandis que celle des 50 % les plus pauvres a chuté d'un cinquième pour s'établir à seulement 13 %. Les inégalités sont en revanche restées stables (mais à un niveau très élevé) en RDC.

En Afrique du Sud, alors que les écarts de revenu en fonction de l'origine ethnique se sont réduits depuis la fin de l'apartheid en 1994, les inégalités de revenus se sont accrues. Entre 1993 et 2019, les 10 % des personnes les mieux rémunérées ont vu leur part de revenu avant impôt passer de 46 % à 65 %¹¹. Le revenu avant impôt des 1 % les plus riches a augmenté de 82 %, tandis que celui des 50 % les plus pauvres a chuté de plus de 45 %¹². La puissance économique des très grandes fortunes du pays a également atteint des niveaux extrêmes. Par exemple, la personne la plus riche d'Afrique du Sud, Nicky Oppenheimer, pourrait se permettre de faire vivre plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses au salaire minimum national grâce aux revenus qu'il perçoit chaque année sur sa fortune¹³.

FIGURE 3 : INÉGALITÉ DES REVENUS EN AFRIQUE AUSTRALE, 1980-2019



Source : World Inequality Database

1.2 L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

Le FMI¹⁴, l'ONU¹⁵ et la Banque mondiale¹⁶ alertent tous trois sur le fait que la pandémie va fortement accroître les inégalités et la pauvreté¹⁷. La Banque mondiale estime que la pandémie pourrait avoir fait basculer 51 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne, portant le total à 491 millions (42,1 % de la population) à fin 2021¹⁸. Comme indiqué par la Banque africaine de développement (BAD)¹⁹, la plupart des personnes sombrant dans l'extrême pauvreté ont un niveau d'éducation plus faible et moins d'actifs, occupent des emplois précaires, informels ou peu qualifiés, ou se trouvaient déjà dans des situations précaires (suite à une invasion de criquets ou à une sécheresse, par exemple). Ces groupes sont plus exposés à la COVID-19 parce qu'ils travaillent souvent dans des secteurs à forte intensité de contacts, comme le commerce de détail, ou dans des activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, avec moins de possibilités d'appliquer une distanciation sociale ou de télétravailler. Les femmes et les ménages dirigés par des femmes représenteront une grande partie de cette nouvelle population pauvre.

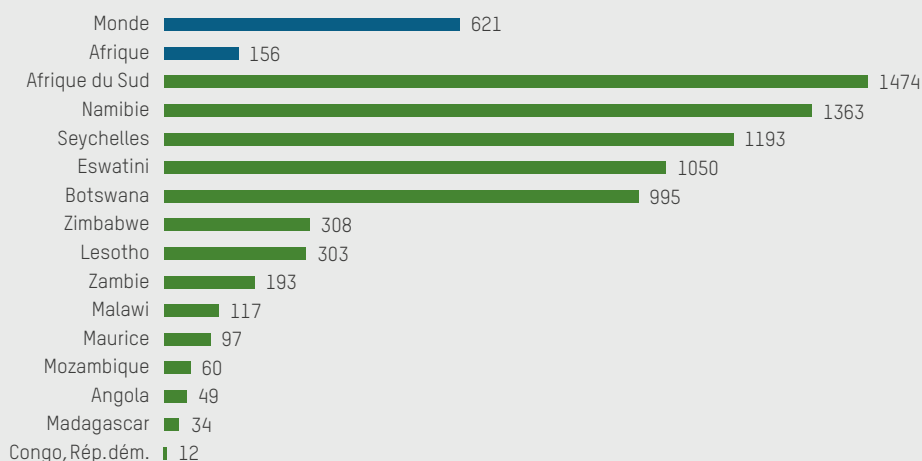
La BAD met en évidence une série de conséquences secondaires de la pandémie qui pourraient encore aggraver la pauvreté et creuser davantage les inégalités à long terme, notamment :

- les fermetures prolongées d'écoles, qui exacerbent les inégalités d'apprentissage et les taux d'abandon scolaire (en particulier pour les personnes les plus pauvres et les filles) ;
- les perturbations des services de soins de santé non liés à la pandémie et la réduction de la capacité à payer les soins de santé, ce qui compromet les traitements pour d'autres maladies ; et
- les pertes d'emplois et de revenus disproportionnées chez les femmes, qui dégraderont le capital humain en réduisant les investissements dans la santé, la nutrition et l'éducation des enfants.

À l'inverse, le boom des marchés boursiers mondiaux a vu la richesse des milliardaires augmenter de 5,5 milliards de dollars entre le 18 mars 2020 et la fin juillet 2021²⁰. Le FMI a donc suggéré que la COVID-19 pourrait accroître de plus de 6 % les inégalités dans les pays à revenu faible (un groupe auquel appartiennent tous les pays de ce rapport), telles que mesurées par le coefficient de Gini moyen²¹. Selon la Banque mondiale, l'augmentation de la pauvreté due à la COVID pourrait mettre plus d'une décennie à s'inverser, annihilant tout espoir pour les pays d'atteindre les objectifs de leur plan de développement national visant à réduire la pauvreté et les inégalités d'ici 2030. Toutefois, si les pays agissent de manière résolue contre les inégalités, l'impact de la crise pourrait être inversé en seulement trois ans²².

Comme le montre le **Figure 4**, plusieurs pays membres de la SADC (Afrique du Sud, Namibie, Eswatini, Botswana et Seychelles) ont été durement touchés par la pandémie (avec des taux de mortalité bien supérieurs à la moyenne mondiale), mais les décès dans les autres pays ont été beaucoup moins nombreux.

FIGURE 4 : DÉCÈS CUMULÉS DUS À LA COVID-19 (PAR MILLION DE PERSONNES)



Source : Our World in Data (30 mars 2022)²³.

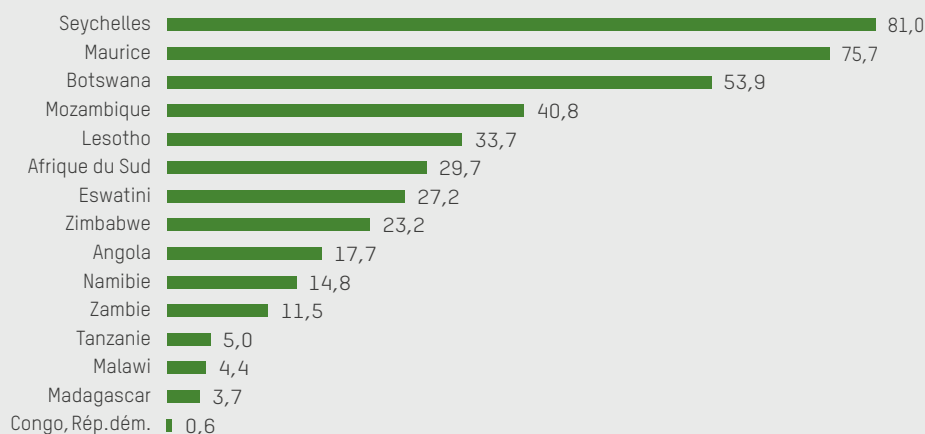
Les États membres de la SADC subissent également les très lourdes répercussions économiques de la pandémie. Nous estimons que la perte économique due à une croissance plus faible que prévu dans la région a été de 80 milliards de dollars en 2020, ce qui équivaut à environ 220 dollars pour chaque citoyen-ne de la SADC²⁴. Le FMI estime que la SADC a été la région la plus durement touchée d'Afrique, avec une baisse de 4,7 % du PIB réel en 2020. Seuls la Tanzanie et, marginalement, le Malawi ont réussi à maintenir une croissance positive en 2020. Maurice (-14,9 %), les Seychelles (-12,9 %), le Botswana (-8,5 %), le Zimbabwe (-4,1 %), la Namibie (-8 %) et l'Afrique du Sud (-6,4 %) sont les plus durement touchés²⁵.

Le choc économique qui fait suite à la pandémie ne se reflète pas seulement dans les indicateurs économiques tels que le PIB. Les citoyen-nes de toute la SADC le ressentent dans leur quotidien, et il en sera ainsi pendant des années encore. Par exemple, une enquête réalisée par Gallup fin 2020 et début 2021 a montré qu'en moyenne, plus de 60 % des citoyen-nes de six pays de la SADC (Afrique du Sud, Maurice, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) déclaraient avoir accusé une perte de revenus ou d'activité, soit l'un des impacts les plus élevés sur le travail et les revenus observés au niveau mondial²⁶. Dans une autre enquête portant sur quatre pays de la SADC, 30 % des citoyen-nes ont déclaré avoir entièrement perdu leur emploi ou leur entreprise²⁷. Selon une étude de l'impact de la COVID-19 sur l'emploi, jusqu'à 35,5 millions de personnes dans les pays de la SADC auraient perdu leur emploi en 2020 à cause de la COVID-19, ce qui équivaut à 26 % des chiffres de l'emploi de 2019²⁸. La RDC, Madagascar et la Tanzanie ont été les plus durement touchés, avec plus de cinq millions d'emplois perdus dans chaque pays.

La perte d'emplois et de revenus a fait basculer des millions de personnes dans la pauvreté. La pandémie entraînera une augmentation importante de la pauvreté dans certains pays si les politiques actuelles ne sont pas radicalement modifiées. Par exemple, l'ONU estime que la pandémie plongera 11 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté en RDC d'ici 2030 et près de 3 millions en Angola²⁹. La réalisation des objectifs de la région à l'horizon 2030 et 2063 semble impossible au rythme actuel des progrès, très insuffisant en raison de la pandémie.

La croissance plus faible s'est poursuivie en 2021 et il pourrait en être de même en 2022, mais l'ampleur de ce tassement dépendra en grande partie du déploiement mondial des vaccins contre la COVID-19, qui a été scandaleusement lent dans la plupart des pays de la SADC³⁰. Comme le montre la **Figure 5**, seuls les Seychelles, Maurice et le Botswana ont vacciné plus de 50 % de leur population, tandis que quatre pays en ont vacciné moins de 10 %³¹. C'est en partie pour cette raison que le FMI prévoit que le PIB de la SADC ne progressera que de 2,7 % en 2021³².

FIGURE 5 : SCHÉMA VACCINAL COMPLET (% DE LA POPULATION)



Source : Our World in Data (30 mars 2022). <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations>

Si la majorité des citoyen-nés de la SADC ont souffert de la pandémie et de ses effets, il en va tout autrement pour les personnes les plus riches de la région. Les cinq hommes les plus riches de la SADC (trois en Afrique du Sud, un en Tanzanie et un au Zimbabwe) ont vu leur fortune passer de 13,5 milliards de dollars en mars 2020 à 16,7 milliards de dollars en septembre 2021. Cette augmentation est plus que suffisante pour financer un programme de vaccination complet pour plus de 60 % des 363 millions d’habitant-es de la SADC³³.

1.3 L'IMPRÉPARATION DES PAYS DE LA SADC FACE À LA CRISE

La COVID-19 a révélé à quel point la moitié environ des États membres de la SADC étaient mal préparés à une pandémie. Comme le montrent les **Figures 6 à 9**, de nombreux pays :

- avaient un accès limité aux services de santé essentiels, couvrant moins de 50 % de la population dans sept pays, et obligeant 5,4 % de la population de la région à consacrer une part catastrophique (c’est-à-dire plus de 10 %) de leurs revenus aux soins de santé. Ces mauvais indicateurs reflètent la faiblesse des engagements en matière de dépenses de santé, celles-ci représentant moins de 10 % des budgets publics en Zambie, au Mozambique, au Malawi, à Madagascar et en Tanzanie ;
- affichaient un accès très variable aux prestations de protection sociale (d’après la couverture des régimes de retraite, utilisée comme indicateur indirect), huit pays couvrant moins de 20 % de leur population³⁴. Les dépenses de protection sociale ne représentaient que 12,8 % des budgets publics en moyenne, et moins de 10 % en Eswatini, à Madagascar, au Botswana, au Malawi, au Mozambique et en RDC ; et
- comptaient une faible proportion de travailleurs et de travailleuses disposant de contrats et de droits formels (et donc d’un accès aux indemnités maladie, à la protection de l’emploi, etc.), moins de 40 % des travailleurs et travailleuses disposant de tels droits au Malawi, au Zimbabwe, en Angola, en RDC, en Zambie, en Tanzanie, au Mozambique et à Madagascar.
- la détérioration de la sécurité alimentaire, aggravée par la forte hausse du prix des denrées alimentaires, est commune à tous les pays de la SADC.

En bref, lorsque la COVID-19 a frappé, les citoyen-nés de la moitié des pays de la SADC n’avaient pas un accès suffisant aux soins de santé et ne disposaient pas de la protection sociale et des droits du travail nécessaires pour y faire face.

FIGURE 6 : COUVERTURE DES RÉGIMES DE RETRAITE (% DE LA POPULATION, 2019)

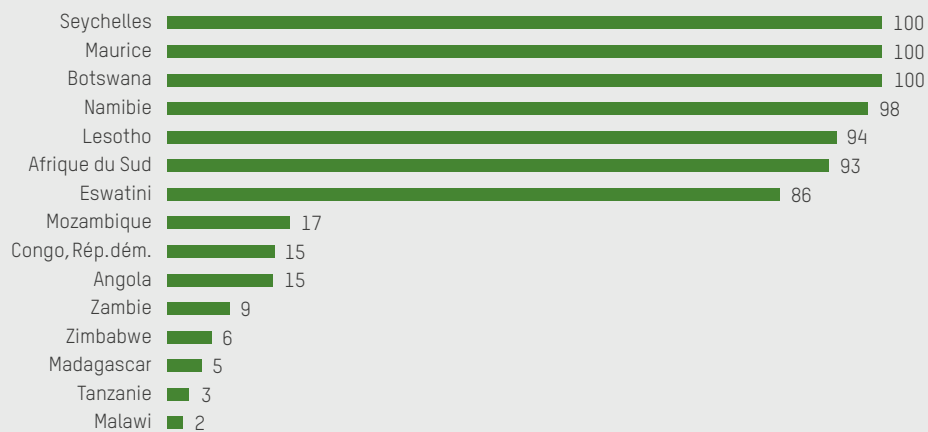
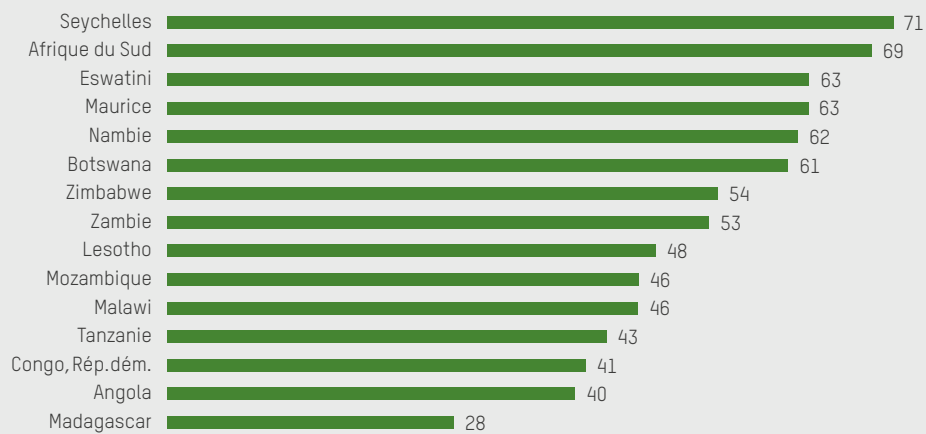


FIGURE 7 : COUVERTURE SANTÉ (% DE LA POPULATION, 2019)



Sources : Tous les graphiques sont basés sur la base de données ERI 2020.

FIGURE 8 : DÉPENSES DIRECTES CATASTROPHIQUES (% DE LA POPULATION, 2019)

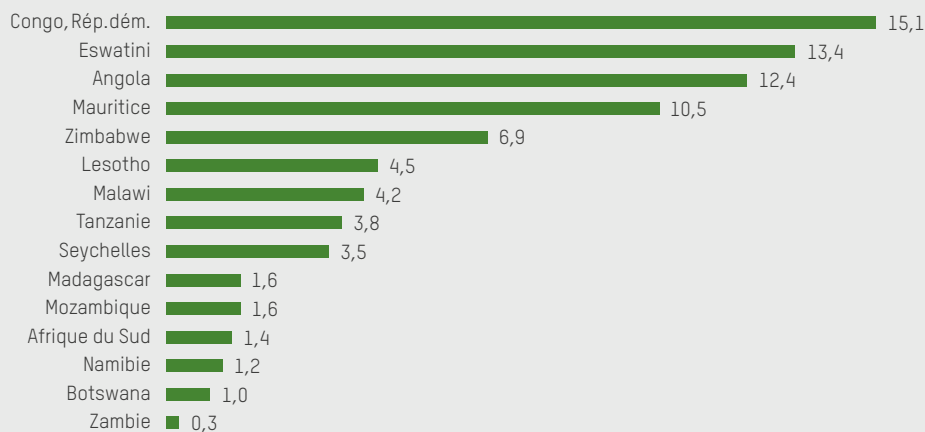
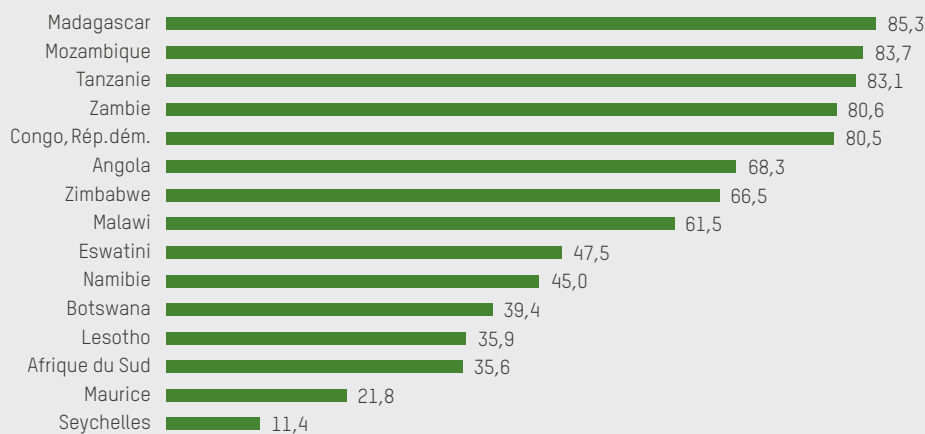


FIGURE 9 : TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES N'AYANT AUCUN DROIT FORMEL EN MATIÈRE DE TRAVAIL (% DE LA POPULATION ACTIVE, 2019)

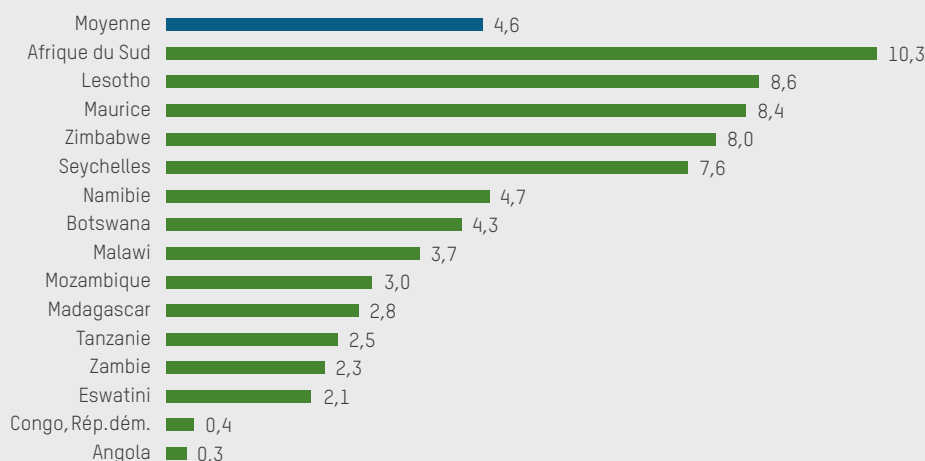


Sources : Tous les graphiques sont basés sur la base de données ERI 2020.

1.4 LES RÉPONSES DES ÉTATS À LA PANDÉMIE

Les États membres de la SADC ont répondu à la COVID-19 par des mesures de soutien budgétaire d'ampleurs très diverses. Celles-ci s'établissent en moyenne à 4,6 % du PIB, soit deux fois plus qu'en Afrique de l'Ouest, mais 75 % de moins que les économies avancées (17,3 % du PIB), en raison de la capacité limitée de nombreux pays à emprunter des fonds supplémentaires³⁵. La **Figure 10** montre l'ampleur des réponses des États, s'échelonnant de bien moins de 1 % en Angola et en RDC (reflétant les crises économiques antérieures à la COVID-19 et un espace fiscal très limité) à 10,3 % en Afrique du Sud. Il est important de souligner qu'au moins six pays (Afrique du Sud, Angola, Lesotho, Namibie, RDC et Seychelles) ont financé une partie de leur réponse à la COVID-19 en réduisant d'autres dépenses³⁶.

FIGURE 10 : DÉPENSES POUR LA RÉPONSE À LA COVID-19 (% DU PIB)



Source : Documents de programme pays du FMI (2020-2021)³⁷.

Les réponses sont de différentes natures selon les pays. Tous ont consacré des fonds aux mesures sanitaires destinées à lutter contre la pandémie, mais aucun n'a prévu d'investir beaucoup plus dans les systèmes de santé et la préparation au-delà de 2021. Tous les pays ont également augmenté les dépenses de protection sociale, mais certains (RDC et Zambie) ne l'ont fait que de manière marginale en raison de contraintes budgétaires. Dans la plupart des pays, plus de la moitié des dépenses de la réponse à la COVID-19 ont été utilisées pour stimuler le secteur privé et l'économie, y compris par le biais de subventions salariales.

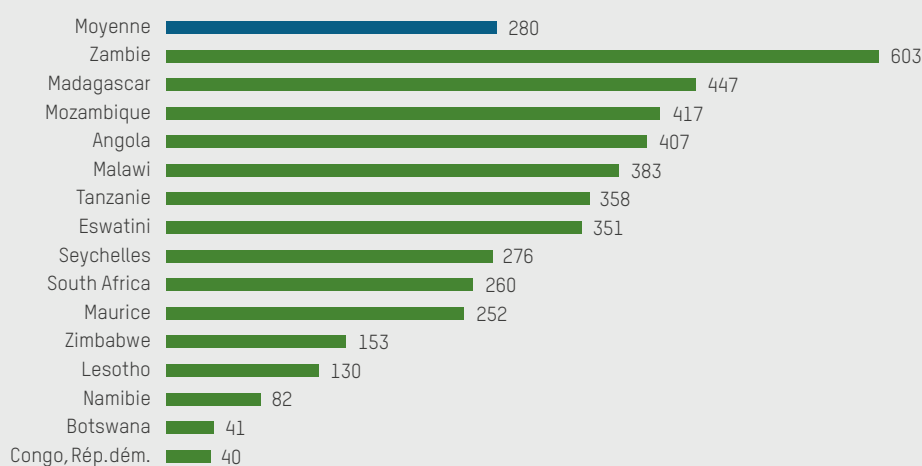
Selon la Banque mondiale, environ la moitié des membres de la SADC ont utilisé une combinaison de transferts d'espèces, de distribution alimentaire et d'exonération ou de réduction des factures de services publics pour compléter les revenus de leurs citoyen-nés. Certains pays ont déployé un nombre plus restreint de mesures (uniquement des transferts d'espèces et des réductions de factures de services publics en RDC, à Maurice et en Namibie ; de la nourriture et des services publics au Botswana et en Eswatini ; et des transferts d'espèces en Afrique du Sud et en Tanzanie). Madagascar et le Zimbabwe ont fourni des emplois dans les travaux publics. La plupart des États de la SADC les plus riches et dotés de systèmes de protection sociale plus développés ont renforcé les indemnités chômage, l'assurance maladie et/ou les retraites, et ont renoncé aux cotisations de sécurité sociale ou les ont subventionnées. Un groupe similaire (à l'exception de l'Eswatini) a subventionné les salaires dans les entreprises. L'Angola, Madagascar, la RDC et le Zimbabwe ont augmenté le nombre de personnes recevant des transferts d'espèces de plus de 1 000 % (bien que partant de niveaux extrêmement bas), le Lesotho de 168 % et l'Afrique du Sud de 40 %³⁸.

Malgré l'augmentation spectaculaire de l'ampleur de la protection sociale dans certains pays, cette augmentation partait dans la plupart des cas de très bas et était conçue pour être temporaire, réduisant ainsi son impact sur les inégalités. Les citoyen-nés semblent en outre très insatisfait-es de ce soutien. Selon Afrobarometer, quatre cinquièmes des personnes interrogées en Afrique du Sud, à Maurice, en Zambie et au Zimbabwe ont déclaré n'avoir reçu aucune aide de l'État pendant la pandémie, le taux étant le plus élevé au Zimbabwe (90 %) et en Zambie (93 %). Par ailleurs, en moyenne, la moitié des citoyen-nés trouvent que l'aide a été distribuée de manière inéquitable³⁹. Ces sondages révèlent de manière inquiétante que les mécanismes temporaires de soutien mis en place par les États de la région n'ont pas bénéficié aux personnes les plus démunies et n'ont pas contribué à la résilience économique et sociale des pays.

1.5 L'IMPACT DE LA CRISE DE LA DETTE SUR LES INÉGALITÉS

De nombreux États doivent consacrer une part croissante de leur budget au service d'une dette qui ne cesse de prendre de l'ampleur, plutôt que d'investir dans leur population. Avant même la COVID-19, le service de la dette atteignait des niveaux astronomiques dans de nombreux pays de la SADC, drainant des recettes au détriment des dépenses publiques destinées à réduire les inégalités. Sur la **Figure 11**, on peut voir que les pays de la SADC ont dépensé en 2019 en moyenne trois fois plus pour le service de la dette intérieure et extérieure que pour la santé, la Zambie dépensant même six fois plus. Seuls la RDC, le Botswana et la Namibie ont dépensé plus pour la santé que pour le service de la dette.

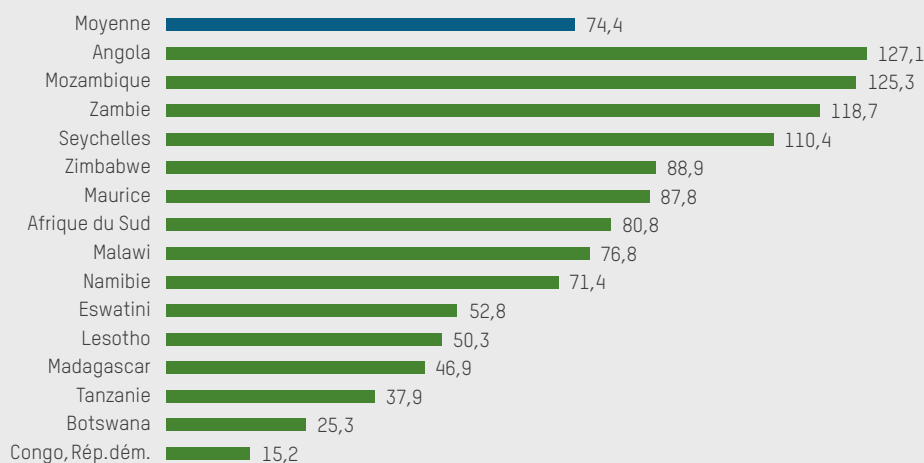
FIGURE 11 : SERVICE DE LA DETTE VS DÉPENSES DE SANTÉ (% , 2019)



Source : Dépenses de santé d'après les données de l'ERI ; service de la dette d'après les analyses de viabilité de la dette 2020-2021 du FMI et de la Banque mondiale⁴⁰, documents pays du FMI et budgets nationaux 2019-2020.

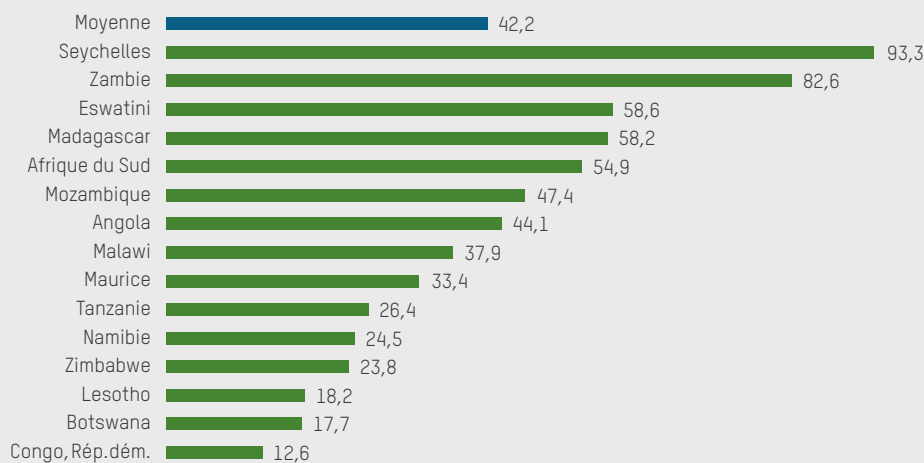
De nombreux pays ont dû emprunter pour financer leurs réponses à la pandémie, alors même que leur PIB a reculé et que leurs recettes budgétaires se sont effondrées. Les **Figures 12 et 13** montrent que la dette en proportion du PIB et le service de la dette en proportion des recettes s'élevèrent respectivement à 74 % et 42 % en moyenne pour la période 2020-2021⁴¹. Les coûts du service de la dette les plus élevés sont ceux des Seychelles, de l'Eswatini, de la Zambie, de Madagascar et de l'Afrique du Sud, qui consacrent tous plus de la moitié de leurs recettes fiscales au remboursement de leur dette.

FIGURE 12 : DETTE PUBLIQUE VS PIB (% , 2020-2021)



Source : FMI (2021b)⁴².

FIGURE 13 : SERVICE DE LA DETTE VS RECETTES FISCALES (% , 2020-2021)



Sources : FMI/Banque mondiale (non daté), Analyses de viabilité de la dette 2020-2021, documents de programme pays du FMI et budgets nationaux, 2020/2022.

Jusqu'à présent, la réponse mondiale en matière d'allègement de la dette s'est limitée à :

- l'annulation du service de la dette au FMI pour 25 pays au cours de la période 2020-2021 (dont Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la RDC et la Tanzanie dans la SADC)⁴³ ; et
- un report des paiements aux gouvernements du G20 pendant la même période par le biais d'une initiative de suspension du service de la dette (ISSD), pour laquelle huit pays de la SADC ont déposé une demande⁴⁴. Toutefois, cette initiative ne constitue pas un véritable allègement à long terme, car les créanciers continueront d'ajouter des intérêts aux dettes pendant la période de suspension.

Le G20 a également établi un nouveau cadre commun pour tenter d'améliorer la coordination entre les créanciers⁴⁵. Cependant, la plupart des pays doivent continuer à honorer le service de leur dette, en particulier auprès des créanciers commerciaux (tels que les détenteurs d'obligations) et des créanciers multilatéraux autres que le FMI, qui ne montrent aucun signe de participation à l'ISSD ou d'allègement dans le nouveau cadre du G20, bien que les initiateurs aient appelé ces créanciers à rejoindre le système selon des conditions similaires. Par conséquent, les pays qui ont encore accès aux marchés obligataires mondiaux, tels que l'Afrique du Sud, le Botswana, Maurice, la Namibie et les Seychelles, ne demanderont pas d'allègement, car cela signifierait qu'ils risqueraient de voir leur cote de crédit fortement abaissée ou de perdre leur accès aux marchés. En outre, rien n'est fait pour réduire le niveau de la dette intérieure, dont le service représente une part importante de la charge dans la plupart des pays de la SADC en raison des taux d'intérêt élevés au niveau national.

Il est désormais clair que l'impact économique de la pandémie se fera sentir pendant longtemps dans la plupart des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Afin de laisser un maximum d'espace pour le relèvement, l'ISSD devrait être prolongée jusqu'à fin 2022, compte tenu du retard dans les vaccinations mondiales, être transformée en une annulation et inclure tous les créanciers multilatéraux et commerciaux. Toutefois, cela ne suffira pas pour empêcher les niveaux d'endettement d'évincer les dépenses sociales et de saper les progrès réalisés vis-à-vis des Objectifs de développement durable (ODD) à plus long terme. De nombreux pays auront besoin d'une réduction ou d'une annulation complète de leur dette pour que celle-ci soit viable, ce qui leur permettrait d'investir pour lutter contre les inégalités et renforcer leur résilience face aux futures pandémies par des mesures d'éducation, de santé, de protection sociale et de sécurité alimentaire⁴⁶.

1.6 LA RÉPONSE DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Le FMI et la Banque mondiale sont mandatés par les Nations Unies et par le G20 pour mobiliser des financements afin de lutter contre la pandémie. Toutefois, il leur incombe également de continuer à assurer leur rôle à plus long terme en remettant les pays sur la voie des ODD et en réduisant les inégalités⁴⁷.

Ils aident déjà grandement les pays à financer leur réponse à la COVID-19. Tous les pays de la SADC ont reçu une aide financière d'urgence supplémentaire du FMI et de la Banque mondiale⁴⁸. Ces financements, combinés aux flux accrus de la BAD, des Nations Unies et des partenaires bilatéraux, ont été essentiels pour financer les mesures de lutte contre la pandémie, mais restent bien inférieurs aux emprunts contractés par les pays plus riches sur les marchés commerciaux pour lutter contre la COVID-19 (reportez-vous à la **Section 1.4**).

Ce soutien multilatéral a été renforcé au cours du troisième trimestre de 2021. Début août 2021, le FMI a approuvé l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) à hauteur de 650 milliards de dollars, qui pourraient être utilisés pour soutenir les dépenses ou rembourser les dettes nationales⁴⁹. Les pays de la SADC ont reçu 11,3 milliards de dollars⁵⁰ de DTS, soit un peu moins que les réductions budgétaires prévues pour 2021. Les pays les plus riches qui n'ont pas besoin de leur part de 400 milliards de dollars de ces DTS sont encouragés à les réaffecter aux pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui ont davantage besoin de ces ressources. Toutefois, comme prévu actuellement, ces ressources seront acheminées sous forme de prêts plutôt que de dons et seront liées à des programmes du FMI fondés sur la conditionnalité, contrairement aux DTS normaux qui ne sont assortis d'aucune condition⁵¹. En outre, même avec cette réaffectation, le montant reçu par les pays en développement sera bien inférieur aux besoins : bon nombre d'analystes et de défenseur-es⁵² estiment que l'émission de DTS à hauteur de 3 000 milliards de dollars serait souhaitable⁵³. Compte tenu de leur coût actuellement très faible (un taux d'intérêt de 0,05 % au moment de la publication et sans qu'aucun remboursement du principal ne soit nécessaire), il convient d'envisager des émissions régulières et importantes de DTS et leur transfert aux pays à revenu faible, ce qui pourrait constituer un moyen efficace de financer le développement mondial au cours de la prochaine décennie.

En termes de prescriptions politiques, les réponses du FMI et de la Banque mondiale se sont largement limitées à des actions immédiates à court terme par le biais de dépenses supplémentaires pour la santé, la protection sociale et la relance économique, plutôt que de chercher à stopper l'explosion des inégalités pendant la crise.

Aucun des documents de programme actuels du FMI dans la région ne propose une analyse approfondie des inégalités⁵⁴. Cela reflète les opérations générales du FMI par pays, l'égalité n'y étant pas systématiquement traitée comme un élément macro-critique, c'est-à-dire vital pour la croissance et la stabilité futures (ce qui

est pourtant le cas, étant donné que les inégalités atteignent des niveaux supérieurs à ceux qui, selon le FMI, tirent le PIB vers le bas, et donc central pour l'analyse qui sous-tend les programmes par pays dans les documents de programme de prêt et les documents de consultation au titre de l'article IV.

L'absence d'analyse spécifique en matière d'inégalités était peut-être compréhensible dans les programmes d'intervention d'urgence du FMI face à la COVID-19, qui visaient à pallier les déficits de financement d'urgence sans mener une analyse très poussée et sans imposer de lourdes conditionnalités. Cependant, même dans ces programmes, le FMI aurait pu éviter de mettre l'accent sur l'assainissement budgétaire et soutenir plutôt les politiques clés nécessaires pour créer une marge de manœuvre budgétaire et lutter contre les inégalités, notamment l'augmentation de la fiscalité progressive, les dépenses de lutte contre les inégalités et les droits du travail. Le département des affaires fiscales du FMI a suggéré des augmentations d'impôts progressifs basées sur la « solidarité » pour financer les réponses à la COVID-19 et le relèvement⁵⁵, mais rien n'indique pour l'instant que ces recommandations soient intégrées dans la programmation du FMI dans les pays de la SADC.

Les seuls changements significatifs prévus concernant les taux d'imposition, tels que décrits dans les documents du FMI, sont une augmentation régressive de 2 % de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au Botswana, et un nouveau « prélèvement sur les cotisations sociales » progressif à Maurice pour financer l'augmentation des retraites. La plupart des autres plans fiscaux reposent sur la réduction des exonérations fiscales (Angola, Madagascar, RDC et Seychelles), le renforcement des mesures contre le statut de paradis fiscal et l'évasion fiscale (Maurice et Seychelles) et un recouvrement plus efficace, notamment de la TVA. Maurice n'est concerné par aucun programme du FMI, si bien que la seule suggestion progressive du FMI est une augmentation des taxes foncières en RDC pour financer la protection sociale⁵⁶.

Si les dépenses initiales de santé et de protection sociale liées à la pandémie ont pu contribuer à atténuer une partie des inégalités induites par celle-ci, ces programmes seront réduits dans les années à venir dans la plupart des pays (à l'exception de l'Angola et de Maurice). Dans un contexte d'austérité budgétaire partagé par la quasi-totalité des pays (reportez-vous à la **Section 1.7**), il sera extrêmement difficile de protéger ces dépenses, et plus dur encore de les augmenter de façon conséquente pour lutter contre les inégalités et atteindre les ODD.



Les diagnostics systématiques de la Banque mondiale sur les pays de la SADC comportent de nombreuses analyses sur la pauvreté, mais beaucoup moins sur les inégalités. Ils ne comprennent que des mesures limitées visant à augmenter les dépenses en matière d'éducation (en mettant l'accent sur le développement de la petite enfance et la formation professionnelle) et des programmes de protection sociale ciblés n'aidant qu'un petit pourcentage des personnes vivant dans la pauvreté. Ils ne contiennent pratiquement aucune des recommandations politiques nécessaires pour lutter plus efficacement contre les inégalités de revenus, et ne montrent pas clairement comment les pays atteindront les ODD relatifs aux soins de santé universels ou aux planchers de protection sociale universelle d'ici 2030⁵⁷.

La Banque mondiale et le FMI ont analysé l'impact des impôts et des dépenses sur la pauvreté et les inégalités dans sept pays de la SADC⁵⁸. Cependant, ni la première ni le second n'a donné suite à cette analyse en recommandant des réformes spécifiques à chaque pays qui rendraient leurs systèmes plus progressifs. Il n'a pas été fait plus d'efforts pour inverser les politiques antérieures défavorables aux syndicats et aux droits du travail, inspirées par l'indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, désormais abandonné après de vives critiques pour avoir encouragé la déréglementation et les réductions de l'impôt sur les sociétés⁵⁹. En effet, un récent document de travail du FMI sur la politique du travail en Afrique du Sud suggérerait d'abaisser le salaire minimum, en particulier pour les jeunes, et de décentraliser la négociation collective au niveau des entreprises⁶⁰.

Les prêts d'urgence accordés par la Banque mondiale dans le secteur de la santé se sont révélés inadéquats au regard de sa propre analyse de la pauvreté et des inégalités. En septembre 2020, Oxfam a constaté que seuls 8 des 71 projets de santé de la Banque mondiale contre la COVID-19 dans le monde incluaient des mesures visant à réduire les obstacles financiers à l'accès aux services de santé⁶¹. L'ERI révèle qu'il s'agit d'un problème majeur dans la plupart des pays membres de la SADC, ces dépenses provoquant la ruine de millions de personnes chaque année et les excluant de tout traitement. Dans les pays de la SADC, aucun des trois projets de la Banque mondiale (à Eswatini, au Lesotho et au Malawi) n'incluait dans sa conception la moindre mesure visant à rendre les services plus abordables⁶².

En ce qui concerne le soutien à la protection sociale, si la portée des transferts d'espèces a considérablement augmenté dans certains pays de la SADC, les prêts de la Banque mondiale se sont concentrés sur des programmes de « filet de sécurité » ciblant étroitement les personnes les plus pauvres, plutôt que sur des planchers de protection sociale complets offrant aux citoyen·nes une sécurité tout au long de leur vie, comme le prévoient les ODD⁶³. Les prêts de la Banque mondiale n'ont pas non plus analysé la manière dont ces programmes peuvent être pérennisés ou étendus pour atteindre l'objectif d'une couverture sociale universelle d'ici 2030. Cela laisse penser qu'ils pourraient être réduits ou abandonnés une fois atténué l'impact de la pandémie.

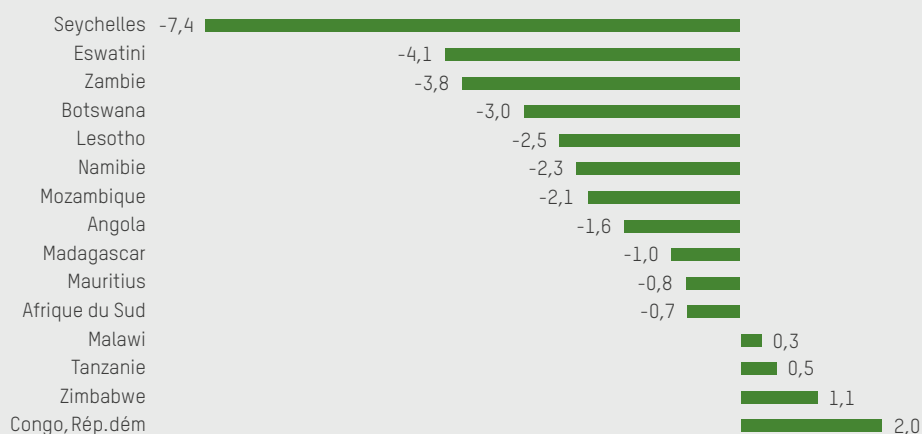
Les dirigeant·es du FMI et de la Banque mondiale ont prononcé des discours forts sur les inégalités⁶⁴. Les deux institutions ont effectué des analyses complètes soulignant le risque que la pandémie accroisse les inégalités, ainsi que la nécessité de prévenir une telle évolution. Cependant, les réponses apportées dans le cadre de leurs opérations dans les différents pays ont largement ignoré les inégalités et, par omission ou par des conseils politiques explicites, contribuent à les creuser encore. Cette tendance doit être inversée en 2021-2022 et nous devons voir les deux organisations transformer leurs discours et analyses en recommandations politiques fortes contre les inégalités au niveau national.

1.7 LE RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ

Si les gouvernements de la SADC ont réagi à la pandémie en 2020 par des mesures de soutien budgétaire, celles-ci se révèlent de courte durée. Les projections du FMI concernant les dépenses des 15 États de la SADC analysés dans le présent rapport montrent que neuf d'entre eux ont réduit leurs dépenses en pourcentage du PIB en 2021. Au total, les dépenses ont été réduites de 12,1 milliards de dollars⁶⁵, soit bien plus du double de ce qu'il en coûterait (5,1 milliards de dollars) pour acheter et administrer des vaccins à l'ensemble des citoyen·nes de la SADC⁶⁶. Cela s'est produit alors même que les infections et les décès dus à la COVID-19 étaient au plus haut dans la région.

Les plans d'austérité à long terme en Afrique australe sont encore plus préoccupants que le retrait rapide des dépenses d'urgence. La **Figure 14** montre les projections du FMI pour 15 pays de la SADC sur la période 2022-2026. Elles montrent que tous les pays, sauf quatre, continueront de réduire leurs dépenses publiques⁶⁷. La réduction cumulée des budgets publics dans la SADC d'ici 2026 devrait atteindre 30,2 milliards de dollars. Ce montant serait suffisant pour augmenter les dépenses publiques de santé de 28 % en moyenne pour les cinq années jusqu'à 2026, les faisant passer de 177 dollars actuellement à 226 dollars par habitant·e⁶⁸.

**FIGURE 14 : COUPES BUDGÉTAIRES ANNUELLES MOYENNES DES GOUVERNEMENTS
DANS LES PAYS DE LA SADC (2022-2026, % DU PIB)**



Source : FMI (2021a)⁶⁹. Les réductions sont calculées en prix courants, en utilisant les dépenses de 2021 (en pourcentage du PIB) comme base de référence.

Pour huit pays, les coupes prévues sont supérieures à leur budget annuel de santé ; dans trois d'entre eux (Malawi, Mozambique et Seychelles), elles sont deux fois plus élevées, et en Zambie, plus de cinq fois. En évitant une telle austérité, ces pays pourraient réaliser des investissements supplémentaires massifs dans la santé et la protection sociale afin de protéger leurs citoyen-nes contre les futures pandémies.

Les évaluations des politiques et les programmes du FMI encouragent l'austérité en conseillant de réduire les dépenses globales pendant ou immédiatement après la pandémie afin de réduire les déficits et les niveaux d'endettement, plutôt que d'augmenter fortement les dépenses de santé, d'éducation, de protection sociale et de sécurité alimentaire pour lutter contre les inégalités⁷⁰. Dans le cadre des programmes du FMI, des efforts sont faits pour limiter ces réductions dans les dépenses sociales de base, en particulier dans certains pays à revenu faible, mais ces dépenses sont définies différemment selon les pays et, dans beaucoup d'entre eux, n'incluent pas la protection sociale. Si les États de la SADC appliquent l'austérité prévue, le résultat risque d'être catastrophique en matière de pauvreté et d'inégalités, en particulier au lendemain d'une pandémie : les recherches menées par le FMI lui-même révèlent que les pays qui ont eu recours à l'austérité pendant et après les récentes épidémies ont vu leurs inégalités de revenus augmenter trois fois plus que les pays qui ne l'ont pas fait⁷¹. Comme l'ont montré la Banque mondiale et d'autres organismes, la mesure dans laquelle les pays parviendront à enrayer les inégalités après la pandémie sera déterminante pour sortir à nouveau des millions de personnes de la pauvreté⁷².

Industries extractives et inégalités

Les industries extractives constituent un important socle économique pour les pays d'Afrique australe riches en ressources. Le secteur minier représente environ 10 % du PIB de la SADC, 25 % des exportations régionales, environ 7 % des emplois directs et 20 % des recettes des gouvernements nationaux⁷³. En Zambie, le cuivre représente plus de 80 % des recettes d'exportation du pays, tandis que les diamants représentent 20 % du PIB du Botswana et plus de 90 % de ses exportations⁷⁴. Au Mozambique, les industries extractives représentent 30 % des exportations totales, soit 3,5 % du PIB ou 20,6 % des recettes publiques totales⁷⁵.

Bien exploitées, les industries extractives peuvent jouer un rôle significatif dans la réduction de la pauvreté, la croissance inclusive et le développement social⁷⁶. Malheureusement, la pauvreté et les inégalités s'aggravent dans la région malgré l'abondance des richesses en ressources. Le secteur n'a pas réussi à faire en sorte que les bénéfices tirés de ces ressources créent de nouvelles opportunités et aient des effets multiplicateurs positifs pour les citoyen-nes. Cela s'explique par le manque de mécanismes visant à promouvoir la

participation du public tout au long de la chaîne de valeur des industries extractives, depuis la négociation des contrats et l'octroi des licences, jusqu'à la participation libre et éclairée des communautés, en passant par la production de minerai, la gestion des impôts et des recettes et la lutte contre les flux financiers illicites.

La mainmise de la politique et de la corruption sur les industries extractives est la principale cause de la faible contribution du secteur au développement de la population et de l'augmentation des inégalités dans la région⁷⁷. En Angola, l'ancien président Dos Santos et sa famille se sont adonnés pendant plus de 20 ans à ce que l'on pourrait qualifier de démonstration de corruption sur toute la chaîne de valeur des ressources naturelles, des agissements révélés en 2020 par le Consortium international des journalistes d'investigation dans ses « Luanda Leaks »⁷⁸.

Une fiscalité injuste prive la population d'Afrique australe de la part qui lui revient. De manière générale, les pays de la SADC ne sont pas parvenus à mettre en place des régimes de réglementation fiscale qui garantissent un partage équitable des rentes, notamment des rentes exceptionnelles⁷⁹. Cela est dû soit à un manque de capacité de l'État, soit à la subversion de cette capacité dans le but de produire des résultats exagérément favorables aux investisseurs. En 2021, le gouvernement zimbabwéen a accordé une exonération fiscale de cinq ans à Great Dyke Investments, qui exploite des mines de platine⁸⁰, en pleine restriction de l'espace budgétaire, aggravée par la pandémie⁸¹.

Les flux financiers illicites constituent un autre défi majeur pour de nombreux pays riches en ressources, y compris ceux de la SADC. Le gouvernement zambien estime à 2 milliards de dollars par an le manque à gagner imputable à l'évasion fiscale et au transfert de bénéfices par les multinationales⁸². La contrebande est particulièrement répandue dans l'exploitation minière artisanale, notamment de l'or et des diamants, étant donné que ce secteur reste informel dans la plupart des pays de la SADC. On estime que plus de 1,5 milliard de dollars d'or sortent chaque année du Zimbabwe en contrebande, privant de recettes en devises cruciales une économie déjà à court de liquidités⁸³. Initiative louable, l'Afrique du Sud a élaboré un projet de politique d'exploitation minière artisanale et à petite échelle pour 2021.

Les questions d'équité et de lutte contre les inégalités sont de plus en plus mises en avant pour l'allocation de prestations directes versées par les industries extractives en faveur des communautés où elles mènent leurs activités, afin de contrebalancer les préoccupations et les intérêts au niveau local et national. Il existe une demande pour des mécanismes de partage des revenus entre le gouvernement central et les communautés d'accueil, car l'approche adoptée jusqu'alors expose des communautés regorgeant pourtant de ressources à un sous-développement dans les secteurs essentiels de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et des transports.

Les industries extractives contribuent à alourdir la dette publique. Les gouvernements de la région ont eu recours à des prêts pour combler leur déficit budgétaire. Certains de ces prêts sont rattachés aux industries extractives et sont connus sous le nom de prêts adossés à des ressources naturelles (ou « resource-backed loans/RBL » en anglais). Il s'agit de prêts accordés à un gouvernement ou à une entreprise publique dont le remboursement est effectué sous forme de ressources naturelles⁸⁴. Actuellement, 11 pays d'Afrique subsaharienne ont contracté des prêts RBL, dont le Zimbabwe, l'Angola et la RDC⁸⁵. Les prix des matières premières fluctuent non seulement à l'extrême, mais aussi de manière imprévisible. S'ils s'effondrent, un pays doit produire davantage de ressources pour rembourser le prêt, pénalisant ainsi les communautés et les citoyens en général.

L'intensification exponentielle de l'exploration et de l'extraction des ressources naturelles sur le continent constitue un risque majeur de violation des droits humains et des peuples⁸⁶, notamment la dépossession des terres et le déplacement des communautés, des conditions de concession faibles ou peu avantageuses, la dégradation de l'environnement et une protection inadéquate du droit du travail.

Au début des années 2010, les plus grands gisements de gaz naturel d'Afrique ont été découverts au Mozambique, au large des côtes septentrionales de la province reculée de Cabo Delgado, plaçant le Mozambique sur la carte des ressources pétrolières et gazières. L'exploitation de ces gisements de gaz s'est accompagnée de déplacements, d'expulsions et de la destruction des moyens de subsistance, exacerbant et approfondissant les inégalités entre une minorité privilégiée et la majorité citoyenne impuissante. Depuis 2017, une milice islamiste connue localement sous l'appellation al-Shabaab (« la jeunesse ») a mené une campagne élaborée et violente contre le gouvernement du Mozambique dans toute la province de Cabo Delgado⁸⁷. Au moins 2 700 personnes ont été tuées et 700 000 autres ont été contraintes de fuir. Ce conflit alimente des inégalités croissantes et effarantes.

Encadré 1 : Les inégalités raciales en Afrique du Sud

La population sud-africaine noire a été dépossédée de ses biens pendant la période coloniale. Elle s'est ainsi retrouvée privée de ses terres, de son bétail et de son accès aux ressources naturelles essentielles (eau, forêt, droits de pêche et minerais). Le régime de l'apartheid est entré en vigueur dans les années 1940, entraînant une marginalisation accrue de la majorité noire suite à des politiques économiques et sociales restrictives. La population noire a été dépossédée des terres fertiles et bien irriguées qu'elle utilisait pour l'agriculture et le pâturage du bétail. Elle a été contrainte de se relocaliser loin des principaux centres économiques de l'époque. Pour survivre, de nombreux hommes ont travaillé sur des terres agricoles régies par des titres de propriété en tant que travailleurs locataires⁸⁸. Après 1994, le régime démocratique a mis en place des politiques de réforme agraire destinées à inverser cette tendance et à allouer des terres à la population noire d'Afrique du Sud, mais celles-ci ont en grande partie échoué.

C'est ce qui a permis aux sociétés minières d'obtenir les terres convoitées sans se soucier du droit sud-africain, qui stipule notamment la nécessité de s'assurer que les propriétaires fonciers/foncières blancs qui vendent ou louent leurs terres aux sociétés minières le font en respectant pleinement les droits des travailleurs et travailleuses locataires à un **consentement préalable libre et éclairé**. Le décret de 1996 qui prévoit la protection temporaire de certains droits et intérêts fonciers insuffisamment protégés par la loi (Interim Protection of Informal Land Rights Act 31) est ainsi régulièrement bafoué en toute impunité.

Dans l'Afrique du Sud post-apartheid, les travailleurs et travailleuses locataires et les citoyen·nes soumis·es aux droits fonciers communaux ont donc subi de nouvelles dépossession (pâturage, terres arables pour leur subsistance) et ont vu leurs maisons détruites. En 2018, cinq familles de Kliprand Farm, près de Newcastle, se sont retrouvées sans abri lorsque leurs maisons ont été détruites pour faire place à une mine⁸⁹. À ce jour, ces injustices historiques du colonialisme et de l'apartheid sans réparation demeurent les principaux moteurs des inégalités économiques fondées sur la race en Afrique du Sud.

Malgré ces problèmes, les institutions régionales et les gouvernements nationaux ne sont toujours pas dotés de ressources suffisantes pour encadrer les projets d'extraction, s'assurer que ces projets n'ont pas de répercussions négatives sur l'environnement et la vie des communautés locales et rendre possible les recours en cas de violation des droits humains. Dans certains cas, ces violations des droits humains et l'incapacité à établir une participation publique alimentent les conflits dans la région.

Les gouvernements concernés pourraient tirer parti des ressources extractives pour le bien commun de leurs citoyen·nes et non pour celui d'une minorité. Le droit du travail et la sécurité de l'emploi sont menacés dans de nombreux pays africains et les services publics sont mis à rude épreuve, notamment en raison de la pandémie. Les femmes sont particulièrement touchées en leur qualité d'aidantes pour les enfants et les personnes âgées, d'utilisatrices des services de santé et du fait qu'elles représentent la majorité de la main-d'œuvre dans les mines artisanales et à petite échelle.

Les industries extractives pourraient jouer un rôle majeur dans la collecte de recettes nécessaires aux dépenses dans les secteurs favorables aux personnes pauvres comme la santé, l'éducation et la protection sociale, ainsi que pour l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation. Pour mettre fin aux violations des droits humains dans ces industries, les gouvernements nationaux et la SADC doivent trouver des solutions pratiques, à l'image d'une mobilisation publique significative. La corruption et la mainmise de l'État doivent être démantelées, tandis que les échappatoires fiscales doivent être comblées et les allègements fiscaux inutiles supprimés afin que les industries extractives contribuent au bien-être des communautés locales et de la nation dans son ensemble. Les bénéfices du secteur doivent être partagés équitablement dans les budgets nationaux qui financent la fourniture de services essentiels dont la COVID-19 a révélé l'état de délabrement.

- 1 Dans le présent rapport, le terme « SADC » désigne 15 des 16 États membres de la SADC : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo (RDC), Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Les Comores ne sont pas incluses dans l'indice ERI ni dans ce rapport en raison du manque de données.
- 2 Les sources de toutes les données sont la base de données des Rapports sur le développement humain par pays du PNUD, <http://hdr.undp.org/en/countries>
- 3 Si le ratio de Palma est égal à 1, cela signifie que les 10 % les plus riches et les 40 % les plus pauvres reçoivent le même montant de revenu ; s'il est égal à 2, cela implique que les revenus des 10 % les plus riches sont le double des revenus des 40 % les plus pauvres, et ainsi de suite. Les sources de toutes les données sont la base de données des Rapports sur le développement humain par pays du PNUD, <http://hdr.undp.org/en/countries>
- 4 Données provenant de <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/pov0nDemand.aspx>
- 5 Voir J.D. Ostry, A. Berg et C.G. Tsangarides (2014), *Redistribution, Inequality, and Growth*. Note de discussion du personnel du FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2016/12/31/Redistribution-Inequality-and-Growth-41291> ; A. Berg et J.D. Ostry (2011), *Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin?* Note de discussion du personnel du FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2011/sdn1108.pdf>
- 6 R. Wilkinson et K. Pickett (2010), *The Spirit Level: Why Equality is Better for Everyone*. Second edition. Londres : Penguin.
- 7 F. Grigoli et A. Robles (2017), *Inequality Overhang*. Document de travail du FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/28/Inequality-Overhang-44774>
- 8 PNUD (non daté), Base de données des Rapports sur le développement humain par pays. <http://hdr.undp.org/en/countries>.
- 9 Les données de ce paragraphe et des suivants proviennent d'enquêtes nationales compilées par le World Inequality Lab. <https://wid.world/world>
- 10 Données de la base de données sur les inégalités mondiales. <https://wid.world/data>
- 11 Données de la [base de données sur les inégalités mondiales](#). Voir également The Economist (25 septembre 2021), *Unpicking Inequality in South Africa*. <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2021/09/23/unpicking-inequality-in-south-africa>
- 12 Données de la base de données sur les inégalités mondiales.
- 13 Oxfam Afrique du Sud (2020), *Reclaiming Power: Women's Work and Income Inequality in South Africa*. <https://www.oxfam.org.za/wp-content/uploads/2020/11/oxfam-sa-inequality-in-south-africa-report-2020.pdf>
- 14 K. Georgieva (29 septembre 2020), *No Lost Generation: Can Poor Countries Avoid the Covid Trap?* The Guardian. <https://www.theguardian.com/business/2020/sep/29/covid-pandemic-imf-kristalina-georgieva>
- 15 A. Guterres (18 juillet 2020), *Lutter contre la pandémie d'inégalités : un nouveau contrat social pour une nouvelle ère*. Conférence Nelson Mandela de l'ONU, <https://www.un.org/fr/coronavirus/tackling-inequality-new-social-contract-new-era>
- 16 D. Malpass (8 octobre 2020), *Reversing the Inequality Pandemic: Speech by World Bank Group President David Malpass*. Discours à la Frankfurt School of Finance and Management. <https://nl4worldbank.org/2020/10/08/reversing-the-inequality-pandemic-speech-by-world-bank-group-president-david-malpass>
- 17 Pour plus de détails sur l'impact global sur les inégalités, voir le Chapitre 2 du rapport ERI global : M. Martin, M. Lawson, J. Walker et N. Abdo (2020), *Combattre les inégalités en période de COVID-19 : Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020*. Oxford : Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequality-621061>
Voir également E. Berkhout, N. Galasso, M. Lawson, P.A. Rivero Morales, A. Taneja et D.A. Vázquez Pimentel (2021), *Le virus des inégalités : Réunifier un monde déchiré par le coronavirus grâce à une économie équitable, durable et juste*. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/publications/le-virus-des-inegalites>
- 18 C. Lakner, N. Yonzan, D. Gerszon Mahler, R. A. Castaneda Aguilar et H. Wu (11 janvier 2021), *Actualisation des estimations de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté : retour sur 2020 et perspectives pour 2021*. Blog de Données de la Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/actualisation-des-estimations-impact-pandemie-covid-19-sur-pauvrete>
- 19 Voir le Chapitre 1 de la Banque africaine de développement (BAD) (2021), *Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique*. <https://www.afdb.org/fr/documents-publications/perspectives-economiques-en-afrique>
- 20 Oxfam (12 août 2021), *One-off Emergency Tax on Billionaires' Pandemic Windfalls Could Fund COVID-19 Jobs for Entire World*. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/one-emergency-tax-billionaires-pandemic-windfalls-could-fund-covid-19-jobs-entire>
- 21 FMI (2020a), *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 : Une ascension longue et difficile*. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/09/30/world-economic-outlook-october-2020>
Voir aussi : G. Cugat et F. Narita (29 octobre 2020), *Comment la COVID-19 va creuser les inégalités dans les pays émergents et les pays en développement*. Blog du FMI. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/10/29/blog-how-covid-19-will-increase-inequality-in-emerging-markets-and-developing-economies>
- 22 N. Yonzan, C. Lakner, D. Gerszon Mahler, R. A. Castaneda Aguilar et H. Wu (9 novembre 2020), *The Impact of COVID-19 on Global Poverty Under Worsening Growth and Inequality*. Blog de Données de la Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/opendata/impact-covid-19-global-poverty-under-worsening-growth-and-inequality>
- 23 Our World in Data (30 mars 2022), *Coronavirus (COVID-19) Deaths*. <https://ourworldindata.org/covid-deaths>. La Tanzanie est absente de la figure car le gouvernement a interdit la déclaration des décès liés à la COVID-19 entre mai 2020 et août 2021, si bien qu'aucune donnée fiable n'est disponible.

- 24 Cette estimation est obtenue en comparant les prévisions de croissance du PIB réel fournies par le FMI pour 2020 avant la crise de la COVID-19 (octobre 2019) avec les chiffres effectifs de la croissance du PIB réel de la région en 2020 (avril 2021). La différence est considérée comme représentant la perte économique de la région. Les données pour les prévisions de 2019 proviennent du FMI (2019a), *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Faire face à l'incertitude*. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2019/10/01/sreo1019>. Les données pour 2021 proviennent du FMI (2021a), *World Economic Outlook Database: October 2021*.
- 25 Toutes les données proviennent du FMI (2021a), *World Economic Outlook Database: October 2021*.
- 26 J. Ray (3 mai 2021), *COVID-19 Put More Than 1 Billion Out of Work*.
- 27 Données issues des enquêtes Afrobarometer Round 8, disponibles sur https://afrobarometer.org/publications?field_author_value=Stitle=round+8&field_publication_type_tid=437&field_publication_country_nid=All&field_language_tid=All. Ces quatre pays étaient l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Zambie et Maurice. La proportion de personnes ayant déclaré avoir perdu leur emploi, leur entreprise ou une source de revenus était la plus élevée au Zimbabwe (47 %) et la plus faible à Maurice (24,5 %).
- 28 I. Strauss, G. Isaacs et J. Rosenberg (2021), *The Effect of Shocks to GDP on Employment in SADC Member States During COVID-19 Using a Bayesian Hierarchical Model*.
- 29 H. Karas et M. Dooley (2021), *Extreme Poverty in the Time of COVID-19*. Groupe virtuel d'experts inter-agences des Nations Unies. https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2021/05/KHARAS_paper1.pdf
- 30 Voir, par exemple, les projections économiques globales de l'OCDE, dans lesquelles le scénario de base prévoit une reprise en 2021, mais le scénario pessimiste la voit se prolonger jusqu'à fin 2022 : OCDE (2021), *Agir plus vite pour consolider la reprise*. Rapport intérimaire mars 2021. <http://www.oecd.org/economic-outlook> Voir également les prévisions du FMI et de la Banque mondiale, selon lesquelles les niveaux de PIB resteront environ 3-5 % en dessous des projections pré-pandémie fin 2021 : FMI (2021d), *Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale : Les mesures de soutien et les vaccins devraient rehausser l'activité* Mise à jour de janvier. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/01/26/2021-world-economic-outlook-update> Banque mondiale (2021), *Perspectives économiques mondiales*, janvier 2021. <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/global-economic-prospects>
- 31 Données de Our World in Data (2022) *Coronavirus (COVID-19) Vaccinations*.
- 32 FMI (2020b), *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2020/10/22/regional-economic-outlook-sub-saharan-africa>
- 33 Ce chiffre est basé sur l'analyse des données Forbes pour la période comprise entre le 18 mars 2020 et le 30 septembre 2021 pour cinq milliardaires qui figurent sur les deux listes : Koos Bekker, Nicky Oppenheimer et sa famille, et Patrice Motsepe, tous originaires d'Afrique du Sud, et Mohammed Dewji et Strive Masiyiwa, de Tanzanie et du Zimbabwe, respectivement. Les personnes récemment ajoutées ou qui ont quitté la liste Forbes des milliardaires entre les deux périodes ne sont pas incluses.
- 34 La couverture des régimes de retraite est utilisée comme indicateur indirect, car les données sur la couverture globale de la protection sociale ne sont pas disponibles pour tous les pays.
- 35 Les données relatives aux dépenses des pays d'Afrique de l'Ouest proviennent de DFI/Oxfam (2021), *La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest : lutter contre l'austérité et la pandémie : octobre 2021*. <https://www.inequalityindex.org/#/>. Les données pour les économies avancées proviennent du FMI (2021c), *COVID-19 Fiscal Response Database: October 2021*. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19>
- 36 Les données relatives aux dépenses des pays de la SADC sont tirées des documents de programme ou de l'article IV du FMI pour chaque pays au cours de la période 2020-2021, ainsi que des documents budgétaires nationaux de 2020 et 2021, et complétées si nécessaire par le FMI. (2021e), *Policy Responses to COVID-19*. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19#U>.
- 37 FMI (non daté), *IMF Country Information*. <https://www.imf.org/en/Countries>. Pour des sources plus détaillées, voir les profils pays accompagnant le présent rapport.
- 38 Voir U. Gentilini, M. Almenfi, I. Orton et P. Dale (2020), *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures – December 11 Update*. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33635>
- 39 Données issues des enquêtes Afrobarometer Round 8, disponibles sur https://afrobarometer.org/publications?field_author_value=Stitle=round+8&field_publication_type_tid=437&field_publication_country_nid=All&field_language_tid=All. Ces quatre pays étaient l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Zambie et Maurice.
- 40 FMI/Banque mondiale (non daté), *Analyses de viabilité de la dette 2020-2021*. <https://www.imf.org/en/publications/dsa>
- 41 Les données sont issues des dernières analyses de viabilité de la dette réalisées par le FMI et la Banque mondiale, voir <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-toolkit/dsa> ou <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/lic.aspx>. Pour l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, Maurice, la Namibie et les Seychelles, ces données ont été complétées par l'analyse des documents budgétaires de 2019, 2020 et 2021.
- 42 FMI (2021b), *World Economic Outlook Database: April 2021*. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April>
- 43 Pour plus de détails, voir FMI (2021f), *COVID-19 Financial Assistance and Debt Service Relief*. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>
- 44 Pour de plus amples détails, voir Banque mondiale (17 septembre 2021), *COVID 19 : Initiative de suspension du service de la dette*. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>. Six pays de la SADC ne seraient pas éligibles à l'ISSD en raison d'un PIB trop élevé.
- 45 G20. (2020). *Statement: Extraordinary G20 Finance Ministers and Central Bank Governors' Meeting, November 13, 2020 [Virtual]*. <https://www.imf.org/-/media/Files/News/news-articles/english-extraordinary-g20-fmcbg-statement-november-13.ashx>
- 46 Christian Aid, Global Justice Now, Jubilee Debt Campaign et Oxfam (2020), *Passing the Buck on Debt Relief: How the Failure of the Private Sector to Cancel Debts is Fuelling a Crisis Across the Developing World*. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621026/mb-passing-buck-debt-relief-private-sector-160720-en.pdf>

- 47 Pour une description détaillée de ces mandats et des déclarations sur les engagements du FMI et de la Banque mondiale en matière de réduction des inégalités, voir : New Rules for Global Finance (2013), *Global Financial Governance and Impact Report 2013*. https://new-rules.org/storage/documents/global_financial_governance_impact%20report_2013%20.pdf
- 48 Pour de plus amples détails, voir les profils pays accompagnant le présent rapport.
- 49 FMI (2 août 2021d), *Les gouverneurs du FMI approuvent une allocation de droits de tirage spéciaux de 650 milliards de dollars*. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/07/30/pr21235-imf-governors-approve-a-historic-us-650-billion-sdr-allocation-of-special-drawing-rights>
- 50 Calculs d'Oxfam. Voir également l'allocation de DTS par pays. FMI (23 août 2021e), *2021 General SDR Allocation: Special Drawing Rights*. <https://www.imf.org/en/Topics/special-drawing-right/2021-SDR-Allocation>
- 51 Pour de plus amples détails sur les problèmes liés à l'approche proposée et les propositions pour l'améliorer, voir la *Lettre ouverte aux Ministres des Finances du G20 et au FMI : les organisations de la société civile appellent à une allocation rapide de Droit de tirage spécial*, 18 avril 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://gcap.global/fr/news/open-letter-to-g20-finance-ministers-and-the-imf-civil-society-organizations-call-for-quick-special-drawing-rights-allocation/>
- 52 Latindadd (12 février 2021), *Les organisations de la société civile appellent à une allocation rapide de Droit de tirage spécial*. <https://www.latindadd.org/2021/02/12/civil-society-organizations-call-for-quick-special-drawing-rights-allocation/#-french01>
- 53 Plusieurs organismes mondiaux ont appelé à l'émission urgente de jusqu'à 3 000 milliards de dollars de DTS, notamment : E. Macron, A. Merkel, M. Sall, A. Guterres, C. Michel et U. von der Leyen (3 février 2021), *Multilateral Cooperation for Global Recovery*. Project Syndicate. <https://www.project-syndicate.org/commentary/multilateralism-for-the-masses-by-emmanuel-macron-et-al-2020-02> ; Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (13 octobre 2020), Communiqué sans nom. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/10/13/cm101320-intergovernmental-group-of-twenty-four-on-international-monetary-affairs-and-development> ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2020), *Rapport sur le commerce et le développement 2020. De la pandémie à la prospérité pour tous : comment éviter une autre décennie perdue*. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020_fr.pdf
- 54 D'après une analyse de tous les documents de programme pays (qu'il s'agisse de programmes d'urgence tels que la Facilité de crédit rapide et l'Instrument de financement rapide ou de programmes à plus long terme tels que la Facilité de crédit élargie et les Instruments de soutien à la politique économique. Les différents documents sont disponibles sur <https://www.imf.org/en/countries>. Pour les références aux différents documents, voir les fiches pays accompagnant le présent rapport.
- 55 Concernant les suggestions du FMI en matière de politique fiscale pour le relèvement suite à la COVID-19, voir R. de Mooij, R. Fenochietto, S. Hebous, S. Leduc et C. Osorio-Buitron (2020), *Politique fiscale pour une croissance inclusive après la pandémie*. FMI. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/covid19-special-notes/French/fr-special-series-on-covid-19-tax-policy-for-inclusive-growth-after-the-pandemic.ashx>
- 56 <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2021/French/1C0DFA2021002.ashx>
- 57 D'après une analyse des Diagnostics systématiques de pays (SCD) de la Banque mondiale réalisée pour le présent rapport. Les SCD sont disponibles à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/23099>. Pour les références aux différents documents, voir les fiches pays accompagnant le présent rapport.
- 58 Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Namibie, Tanzanie et Zambie. Ces analyses ont été menées conjointement avec le Commitment to Equity Institute de l'Université de Tulane. Les analyses par pays sont disponibles sur <https://commitmenttoequity.org>
- 59 Notez que le rapport Doing Business ne sera plus publié. I. Richards (24 septembre 2021), *With the World Bank's "Doing Business" Out of Business, What Should Come Next?* Inter Press Service. <https://www.ipsnews.net/2021/09/world-banks-business-business-come-next>. Voir https://new-rules.org/storage/documents/global_financial_governance_impact%20report_2013%20.pdf pour une discussion antérieure sur la façon dont le rapport Doing Business récompensait les principales mesures fiscales et politiques du travail régressives.
- 60 FMI, *Labor Market Reforms Options to Boost Employment in South Africa*. Document de travail du FMI 21/165.
- 61 Voir le Chapitre 2 de M. Martin et al. (2020), *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.
- 62 K. Malouf Bous, A. Marriott, E. Seery et R. Shadwick (2020), *From Catastrophe to Catalyst: Can the World Bank Make COVID-19 a Turning Point for Building Universal and Fair Public Healthcare Systems?* Oxford : Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/from-catastrophe-to-catalyst-can-the-world-bank-make-covid-19-a-turning-point-f-621113>
- 63 Voir, par exemple, C. Andrews, A. de Montesquiou, I. Arevalo Sanchez, P. V. Dutta, B. V. Paul, S. Samaranyake, J. Heisey, T. Clay et S. Chaudhary (2021), *The State of Economic Inclusion Report 2021: The Potential to Scale*. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34917>
- 64 Pour les discours, voir par exemple : L. Elliott (29 septembre 2020), *IMF Chief: Covid Will Widen Inequality Without Global Action*. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/business/2020/sep/29/imf-chief-covid-inequality-kristalina-georgieva> ; Banque mondiale (12 décembre 2020), *Allocution du président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, au Sommet sur l'ambition climatique 2020*. <https://www.worldbank.org/fr/news/speech/2020/12/12/remarks-by-world-bank-group-president-david-malpass-at-the-climate-ambition-summit-2020>
- 65 Ce chiffre est calculé à partir des projections du FMI concernant les dépenses publiques en pourcentage du PIB, en comparant les chiffres de 2020 avec ceux de 2021, et en convertissant les montants en dollars en les comparant au PIB en prix courants. Données du FMI (2021a), *World Economic Outlook Database: October 2021*.
- 66 Ce chiffre est basé sur un schéma à deux doses avec un coût estimé de 7 dollars par dose pour les 363,4 millions de citoyens de la région. Le coût estimé de la vaccination est basé sur une estimation de l'OMS, voir Reuters (28 avril 2021), *Donate \$7 for a COVID-19 Vaccine to Help End Pandemic, WHO Urges*. Les données sur la population sont celles du FMI pour 2020 (2021a), *World Economic Outlook Database: October 2021*.

- 67 La RDC a mis en œuvre d'énormes réductions budgétaires de 1,9 % du PIB en 2020. Dans le cas de la Tanzanie, les plans de dépenses ont radicalement changé depuis avril 2021, le gouvernement ayant introduit pour la première fois un plan de dépenses anti-COVID fin 2021 et demandé un financement d'urgence au FMI pour le soutenir. Par conséquent, les prévisions de dépenses prennent l'exercice budgétaire 2021/2022 comme base de référence, au cours duquel les dépenses augmenteront de 1,6 % du PIB, après quoi le rapport dépenses/PIB diminuera sur la période 2022/2026.
- 68 Ce chiffre est calculé à partir des projections du FMI concernant les dépenses publiques en pourcentage du PIB, en comparant les chiffres pour la période 2022-2026 avec les niveaux de dépenses de 2021, convertis en dollars en les comparant au PIB en prix courants. Les données proviennent du FMI (2021a), *World Economic Outlook Database: October 2021*. Les projections de nouvelles dépenses de santé publiques par habitant-e s'appuient sur la somme des dépenses de santé par habitant-e actuelles et de la réduction annuelle moyenne des dépenses pour les cinq années entre 2022 et 2026. Les dépenses publiques par habitant-e provenant de la base de données de l'OMS sur les dépenses mondiales de santé ont été utilisées pour obtenir les dépenses publiques de santé (en dollars nominaux aux prix courants).
- 69 FMI (2021a), *World Economic Outlook Database: October 2021*. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October>
- 70 N. Tamale. (2021). *Adding fuel to fire: How IMF demands for austerity will drive up inequality worldwide*. Oxfam. DOI: 10.21201/2021.7864. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/adding-fuel-to-fire-how-imf-demands-for-austerity-will-drive-up-inequality-worl-621210/>
- 71 D. Furceri, P. Loungani, J. David Ostry et P. Pizzuto (30 avril 2021), *The Rise in Inequality after Pandemics: Can Fiscal Support Play a Mitigating Role?* Document de travail du FMI 21/120. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/04/30/The-Rise-in-Inequality-after-Pandemics-Can-Fiscal-Support-Play-a-Mitigating-Role-50287>
- 72 Voir Banque mondiale (2020), *Poverty and Shared Prosperity 2020 – Reversal of Fortune*. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf>
- 73 I. Ramdoo. (2020). *Les conséquences de la COVID-19 pour l'emploi dans le secteur minier*
- 74 Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. (2020). *Socio Economic Impact of COVID-19 in Southern Africa*, disponible à l'adresse https://www.uneca.org/sites/default/files/COVID-19/Presentations/socio-economic_impact_of_covid-19_in_southern_africa_-_may_2020.pdf.
- 75 Extractives Industry Transparency Initiative, Mozambique, disponible à l'adresse <https://eiti.org/mozambique>
- 76 IGF, *Les conséquences de la COVID-19 pour l'emploi dans le secteur minier*. IGF. International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/publications/brief/impact-covid-19-employment-mining>
- 77 D.A. Williams and K. Dupuy. (2016). *At the extremes: Corruption in natural resource management revisited*. U4 Anti-Corruption Resource Centre, CHR. Michelsen Institute. <https://www.cmi.no/publications/5950-at-the-extremes-corruption-in-natural-resource>
- 78 S.P. Freedberg, et al. (2020). *How Africa's richest woman exploited family ties, shell companies and inside deals to build an empire*. Luanda Leaks. International Consortium of Investigative Journalists. <https://www.icij.org/investigations/luanda-leaks/how-africanas-richest-woman-exploited-family-ties-shell-companies-and-inside-deals-to-build-an-empire/>
- 79 Union africaine. 2010). *Africa Mining Vision*. <https://au.int/en/ti/amv/about>
- 80 Avis d'imposition 2021 (exonération de l'impôt sur le revenu) (Great Dyke Investments (Private) Limited) https://www.veritas-zim.net/sites/veritas_d/files/SI%202021-026%20Income%20Tax%20%28Exemption%20from%20Income%20Tax%29%20%28Great%20Dyke%20Investments%20%28Private%29%20Limited%29%20Notice%2C%202021.pdf
- 81 Southern Africa Resource Watch. (15 février 2021). *Zimbabwe Civil Society Calls for Transparency in the Granting of Tax Incentives in the Platinum Sector*. Communiqué de presse. <https://www.sarwatch.co.za/press-release-zimbabwe-civil-society-calls-for-transparency-in-the-granting-of-tax-incentives-in-the-platinum-sector/>
- 82 D. Mulé et M. Nsenduluka. (2021). *Potential Corporate Tax Avoidance in Zambia's Mining Sector? Estimating Tax Revenue Gains from Addressing Profit Shifting or Revising Profit Allocation Rules: A Case Study of Glencore and Mopani Copper Mines*. Oxfam Amérique. <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/potential-corporate-tax-avoidance-in-zambias-mining-sector/>
- 83 Zimbabwe Gold Smugglers Shipping Over \$1.5 Billion a Year, Felix Njini & Godfrey Maravyanyika, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-11-24/zimbabwe-gold-smugglers-estimated-to-ship-1-5-billion-a-year>
- 84 Håvard Halland, John Beardsworth, Bryan Land et James Schmidt, *Resource Financed Infrastructure: A Discussion on a New Form of Infrastructure Financing*.
- 85 Prêts adossés à des ressources naturelles : pièges et potentiel, <https://resourcegovernance.org/analysis-tools/publications/prets-adosses-a-des-ressources-naturelles-pieges-potentiel>.
- 86 Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, https://www.achpr.org/fr_specialmechanisms/detail?id=13
- 87 A. Mukpo. (26 avril 2021). *Gas fields and jihad: Mozambique's Cabo Delgado becomes a resource-rich war zone*. Mongabay <https://news.mongabay.com/2021/04/gas-fields-and-jihad-mozambiques-cabo-delgado-becomes-a-resource-rich-war-zone/>.
- 88 Système féodal qui permettait aux ouvriers et ouvrières agricoles de travailler sans rémunération en échange d'un lopin de terre pour s'installer, cultiver et élever du bétail (en nombre limité) dans la ferme d'un patron, ou « umnumzaan ».
- 89 L. Ledwaba. (27 juillet 2018). *Scramble for minerals leaves rural families homeless*. Mail & Guardian. <https://mg.co.za/article/2018-07-27-00-scramble-for-minerals-leaves-rural-families-homeless/>

Oxfam International, mai 2022.

Cet aperçu a été rédigé par Matthew Martin. Oxfam, DFI et Norwegian Church Aid remercient Anthony Kamande, Romao Xavier, Dailes Judges, Daud Kayisi, Mathias Kafuda, Helen Bunting, Helen Wishart et Max Lawson d'Oxfam, ainsi que Kjetil Abildsnes, Silje Margrete Ander, Felix Ngosa et Nelson Joao de Norwegian Church Aid pour leur participation.

Norwegian Church Aid est une organisation œcuménique diaconale œuvrant pour la justice mondiale avec des partenaires dans plus de 22 pays. Nous venons en aide aux plus pauvres et aux personnes dans le besoin, indépendamment de leur croyance, de leur origine ethnique, de leur affiliation politique ou religieuse.
<https://www.kirkensnodhjelp.no/en/>.

Pour toute information complémentaire sur les problématiques abordées dans ce document, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Envoyez un e-mail à policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-892-2 en mai 2022.
DOI : 10.21201/2022.8793

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduction et relecture : eXcelLingua (Pierre Le Grand et Jérôme Richard) et Barbara Scottu

Development Finance International

Le Development Finance International Group est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités, qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement. Pour plus d'informations, voir www.development-finance.org et www.governmentspendingwatch.org

Photos

Photo de couverture : Martha et son bébé devant sa petite parcelle agricole à Phalombe, au Malawi. Au moment où la photo a été prise, la famille de Martha était gravement affectée par la sécheresse et était confrontée à des pénuries alimentaires en raison de maigres récoltes.
Photo : Aurelie Marrier d'Unienville/Oxfam AUS.

Page 14 : Francisca, en RDC, utilise le kit qu'Oxfam lui a fourni pour se laver les mains. « L'accès à l'eau est un problème dans la ville de Kinshasa », dit-elle. « Grâce au kit, je peux consacrer une grande quantité d'eau à la préparation de la bouillie. Grâce au savon, je peux me laver les mains et éviter d'attraper la COVID-19 et faire le ménage. »
Photo : Anastasie Langu/Oxfam.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale composée de 21 organisations qui, aux côtés de ses partenaires et alliés, vient en aide à des millions de personnes dans le monde. Ensemble, ils luttent contre les inégalités afin de mettre un terme à la pauvreté et à l'injustice, maintenant et sur le long terme, pour un avenir à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (<https://oxfamibis.dk/>)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfamexico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
KEDV (www.kedv.org.tr)